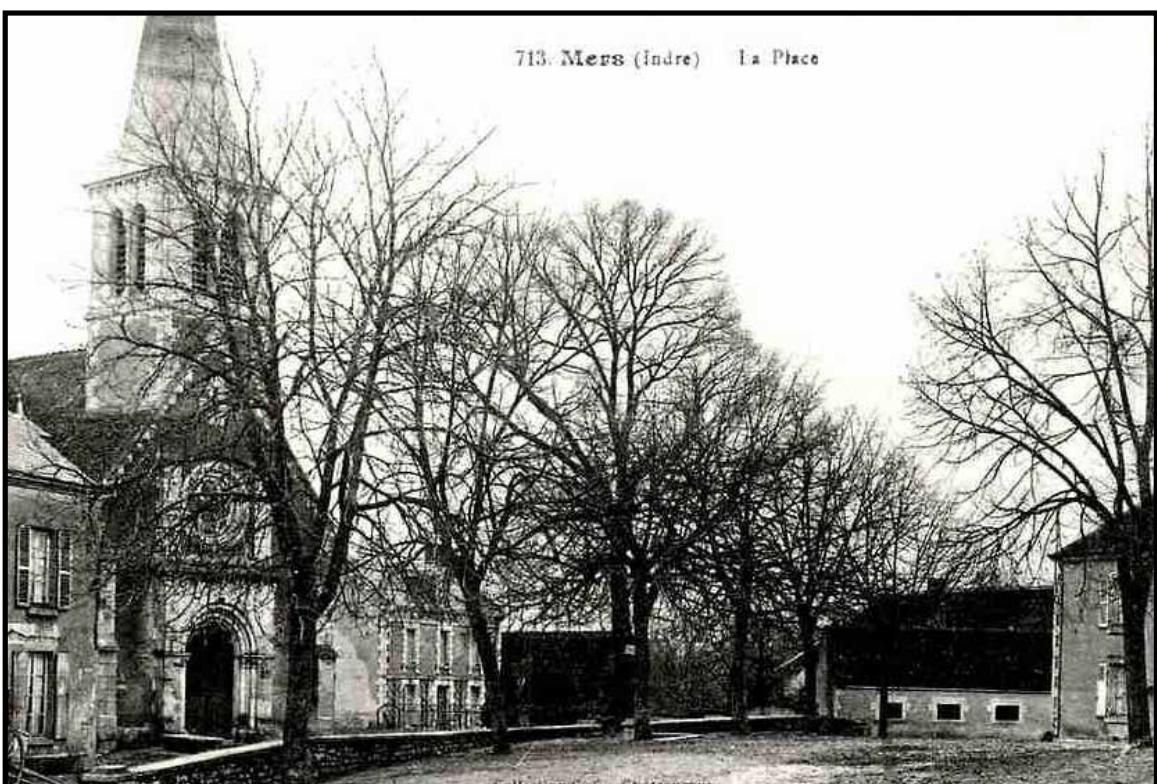


BULLETIN MUNICIPAL



JANVIER 2026





Edito du Maire

Chers habitantes et habitants,

L'année 2025 a été marquée par des moments difficiles, notamment par la disparition de Christian, parti beaucoup trop tôt, après Janine fin 2023. Je profite de ce bulletin pour leur rendre hommage et exprimer mon soutien à leurs proches.

Mais cette année a également été marquée par de nombreux dossiers, comme l'acquisition des biens de «Monsieur PERROCHON» 15, route du Mez. Cette étape importante ouvre la voie à un projet ambitieux, destiné à accueillir de nouveaux habitants sur plusieurs années et à accompagner le développement de notre commune.

Autre fait marquant, le départ en retraite de Françoise FRILON au 1er Octobre. Françoise est entrée à la mairie comme secrétaire le 1er Juin 1984 sous la mandature de Catherine PLANCHARD jusqu'en 1989, celle de Jean PICHON de 1989 à 2001, celle de Renée- Claude ELZEARD de 2001 à 2014, celle de Christian ROBERT de 2014 à 2024 et 2025 avec la nouvelle équipe. Elle a toujours travaillé avec la même passion pour sa commune, son professionnalisme et sa grande discrétion faisaient partie de ses valeurs. Sabrina AMESLANT a repris le poste en Avril à temps partiel puis a été embauchée définitivement comme secrétaire principale à partir du 1er Octobre. Nous souhaitons une agréable retraite à Françoise et que Sabrina s'épanouisse dans cette nouvelle aventure.

Au niveau intercommunal, le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) arrive à son terme et devrait être approuvé définitivement au cours du premier trimestre 2026.

Malgré un contexte budgétaire contraint, l'État et le Département répondent toujours présents, via les subventions telles que la DETR et le FAR qui nous permettent de réaliser nos projets dans de meilleures conditions financières et limiter la pression fiscale.

Que serait notre commune, sans toutes nos associations (sportives, culturelles, festives et sociales) dont le dynamisme contribue largement à la richesse de notre village, et ce grâce à l'engagement indispensable de leurs bénévoles, sans qui rien ne serait possible.

N'oublions pas notre école, nos commerces et artisans qui participent eux aussi à la qualité de la vie quotidienne de notre commune.

Je vous invite maintenant à découvrir ce nouveau bulletin, et tiens à remercier tout particulièrement les membres de l'équipe municipale, ainsi que nos agents techniques et administratifs, pour leur engagement constant.

Enfin, l'ensemble du Conseil municipal se joint à moi pour vous adresser ses vœux les plus sincères. Que 2026 vous apporte santé, sérénité et réussite dans tous vos projets. Nous vous invitons à nous retrouver le Vendredi 23 Janvier vers 18H30 à la salle des fêtes pour nos traditionnels vœux de la nouvelle année.

Jean-Marc LAFONT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "J25" above a horizontal line, with a stylized flourish underneath.

Sommaire

- P.2 **Edito du Maire**
- P.3 **La Jeunesse**
- P.4 **Les associations**
- P.5 **Les travaux**
- P.8 **Devoir de mémoire**
- P.9 **Festivité et culture**
- P.15 **Vie sociale**

La jeunesse

Sorties à la médiathèque des 5 Vallées

Chaque année, les élèves des écoles du RPI bénéficient des services de la médiathèque des 5 vallées. Chaque classe va 2 fois par an directement dans les locaux de la médiathèque pour emprunter des livres, participer à des ateliers de lecture organisés par Mme Grenouilloux. Les classes participent également au prix «Escapages» du département en votant pour leur livre préféré.

Un spectacle de grande qualité est également proposé aux élèves de maternelles dans ce cadre.



Rentrée 2025 RPI des 5 Vallées - 122 élèves

• Ecole de Mers-sur-Indre – 49 élèves

- 18 élèves en Petite Section avec Mme Bonnin
- 15 élèves en Moyenne Section avec Mme Boury
- 16 élèves en Grande Section avec Mme Micard

• Ecole de Tranzault – 30 élèves

- 11 élèves en CP avec Mme Braun
- 19 élèves en CE1 avec Mme Bizot

• Ecole de Montipouret – 43 élèves

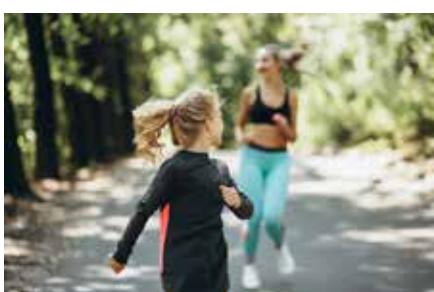
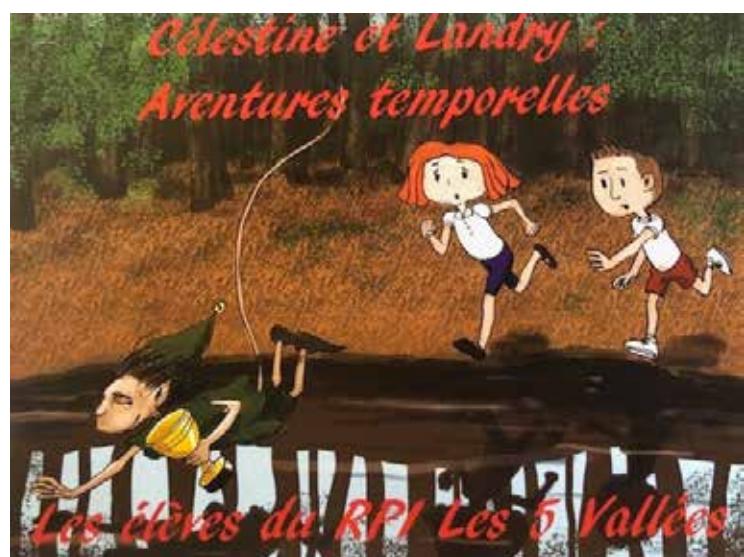
- 18 élèves en CE2 avec Mr Raffinat
- 25 élèves en CM1-CM2 avec Mme Dubourg

Projet écriture

L'année scolaire 2024-2025 avait pour ambition l'écriture d'un livre commun à tous les élèves du RPI sur le thème de l'histoire.

Toutes les classes se sont donc mises au travail, accompagnées de deux auteurs illustrateurs, Adeline Pavageau et Bruno Forget.

Nous tenons également à remercier sincèrement Mme Claire Poulain qui nous a permis d'éditer notre livre à une centaine d'exemplaires avec les Editions Collodion.



EKIDEN CHÂTEAUROUX

Dimanche 9 novembre, une vingtaine d'enfants allant de la Grande Section au CM2 a participé à l'Ekiden et représenté le RPI des 5 vallées sur une course à pied. Ils ont rapporté une jolie coupe.

Félicitations à eux pour leur sportivité !

Les associations

Association des parents d'élèves (APE)

Pour l'année scolaire 2025-2026, le bureau de l'Association des Parents d'Elèves a été renouvelé en partie et compte cinq membres : Laëtitia Vasseur, Présidente - Marine Vallon, Présidente-Adjointe - Jessy Vasseur, Trésorier - Eric Vigier, Trésorier-Adjoint et Aude Gidel, Secrétaire. Après la soirée d'Halloween, les membres du bureau, aidés par des parents bénévoles récolteront des fonds pour financer manifestations et sorties scolaires au Sabot de Noël de Montipouret et lors de sessions emballages cadeaux à Cultura.

En 2026 seront organisés un carnaval, des évènements autour de Pâques et une kermesse pour finir l'année sur une note festive.

Rappel des manifestations :

- Marché Sabot de noël : 7 décembre 2025
- Emballages cadeaux : 13-14-20-21 et 22 décembre 2025
- Carnaval : 22 février 2026
- Pâté de Pâques : 16 mars au 3 avril 2026
- Pâques chasse aux oeufs : 29 mars 2026
- Kermesse : juin 2026.

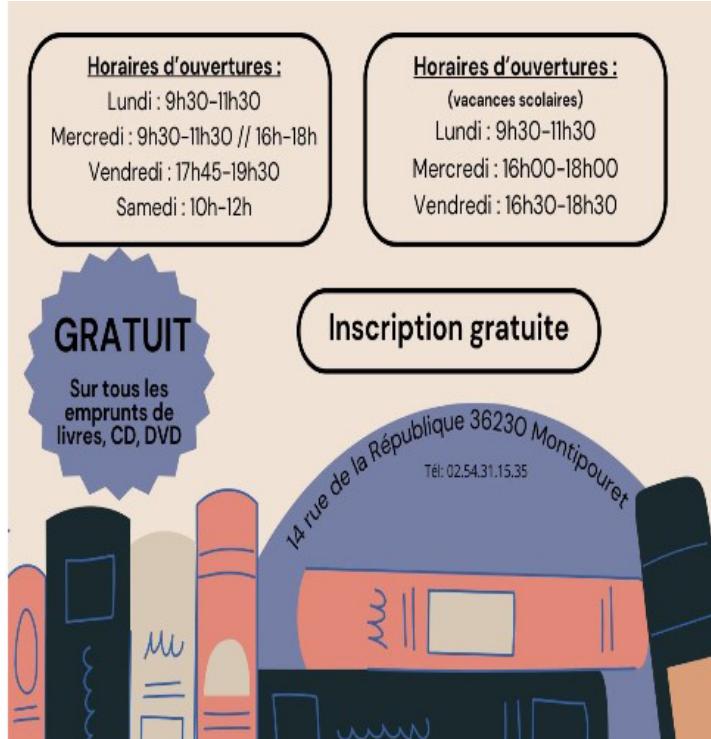
MÉDIATHÈQUE DES 5 VALLÉES Service public

* DESTINÉE à l'**ensemble** de la population locale pour lui permettre de s'informer et de se divertir.

* ACCESSIBLE principalement à tous les habitants des 5 communes :
Montipouret / Mers-sur-Indre / Tranzault / Lys-St-Georges / Sarzay

* FAVORISE l'accès et la pratique de la lecture en proposant différentes OFFRES culturelles :

- Prêt de livres papiers et numériques
- des films en DVD et en LIGNE
- de la musique sur CD
- des formations en ligne
- presse numérique (1500 journaux ou magazines)



Association Saint-Vincent / Saint-Blaise



Photo NR

Dans le respect des traditions, la commune de Mers-sur-Indre a fêté le 26 janvier 2025 la Saint-Vincent, patron des vignerons et la Saint-Blaise, patron des laboureurs.

Le cortège est parti du «Petit Bar de la Mairie» jusqu'à l'église Saint-Martin pour la traditionnelle messe.

La distribution des pains bénits a précédé le vin d'honneur offert à la salle des fêtes. Un banquet a été servi à près de cent personnes.

Les Travaux

Route de Courtioux Allée de la Tuilerie



En 2024, une partie de la route de Courtioux a été renforcée avec un enrobé à chaud. En Octobre 2025, une seconde partie de cette route, ainsi que l'allée de la Tuilerie ont bénéficié des mêmes travaux réalisés par l'entreprise SETEC.

Chemin du Gué de Loup



Ce chemin est fragile, beaucoup d'argile et très humide, voire inondable sur une partie. Régulièrement, il faut le recharger en tout-venant 0/60. Cette année 180 tonnes sont réparties sur le chemin pour le maintenir en bon état.

Chemin du Petit Boucaud et Allée à Froidefond

Les accès à leur domicile devenant difficiles pour les riverains, il a fallu curer les fossés pour récupérer les eaux de ruissellements et assainir le chemin par la même occasion. Un remblai de 90 tonnes de tout-venant 0/20 est écarté sur l'ensemble de ces chemins pour avoir une bande de roulement correcte. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise KAZMIERCZAK et nos agents.



La Mare au Diable... Sur les pas de George Sand

Exposés aux intempéries depuis plusieurs années, les panneaux informatifs illustrant «le roman de George Sand» et les «Espaces naturels sensibles» devaient être remplacés. De nouveaux panneaux fournis par la commune ont donc été mis en place par nos agents.



Les Travaux

L'épareuse



L'épareuse actuelle devant faire l'objet de beaucoup de réparations, le choix a été fait de la remplacer. Cette décision permet d'avoir un matériel plus adapté. Ce matériel a été fourni par les Ets BEAUVAIS.

La Mairie



Le matériel informatique vieillissant et devenant inadapté, il faut le remplacer par un outil plus moderne et plus performant permettant un travail en réseau.

Les échanges sont ainsi plus faciles entre les différents postes et permettent à nos secrétaires d'avoir un meilleur confort dans l'exécution

de leurs tâches. Le matériel est installé par l'entreprise INFORMATIQUE 36 pour la plus grande joie du personnel.

Abris bus



Pour répondre à la sécurité des enfants et à la demande de plusieurs parents d'élèves, il a été installé un mât d'éclairage solaire sur chacun des deux abris de bus.

Le cimetière

Les travaux se poursuivent. Cette année, les murs ont reçu un enduit sur les parties les plus dégradées. Dans les allées, des grilles et des regards sont mis en place pour capter les eaux pluviales, car lors de fortes pluies, des rigoles se formaient et entraînaient le sable dans la partie basse du cimetière. Ces travaux ont été réalisés par les entreprises VINCENT SAS et ATRS avec l'aide de nos agents.



Les caniveaux

La réalisation de caniveaux sur la route de Montipouret, en face du cimetière, devenait urgente pour la sécurité car les fortes pluies dégradaient l'espace entre la route et l'aire du parking.

De même pour la rue de Tivoli au niveau du parking, la création des caniveaux va permettre de capter les eaux pluviales afin d'éviter le ravinement et sécuriser cet espace. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise ATRS.



Les Travaux

La salle des fêtes

La salle des fêtes n'ayant pas subi de travaux de rénovation depuis sa création en 1992, une cure de rajeunissement devenait nécessaire.

Les peintures sont réalisées sur l'ensemble de la grande salle, le bar, les toilettes et la mezzanine. Le plafond est de couleur blanche et les murs sont de couleur gris clair.

Le parquet très abîmé est remplacé par un parquet chêne protégé par une vitrification forte.

La scène devenant vétuste, une nouvelle scène est mise en place avec des compartiments permettant d'y ranger les tables sur chariots.

La scène et la mezzanine sont protégées par un revêtement spécifique pour remplacer les moquettes en mauvais état. L'ensemble de l'éclairage est modifié par l'emploi d'ampoules LED plus adaptées permettant d'avoir une meilleure luminosité de la salle et de faire des économies d'énergie.



Ces travaux ont été réalisés par les entreprises SARL VACHER Jean-Claude et LES MENUISERIES DU CENTRE ainsi que nos agents.

Les chaises, ayant des pieds métalliques très agressifs pour le nouveau parquet, sont remplacées par des chaises moulées en résine et fibres mieux adaptées. Elles sont fournies par l'entreprise LAEMMER.

Le coteau



L'acquisition par la commune de la maison de M. PERROCHON et des terrains attenants (15, Route du Mez) s'est finalisée au mois de Janvier après de nombreuses années de négociations.

Les bâtiments, en très mauvais état, menaçant de s'écrouler, la décision la plus judicieuse était de les démolir pour sécuriser cet emplacement. La démolition a été réalisée par l'entreprise SARL COLLAS Pierre.

Les matériaux de démolition sont, soit vendus (tuiles et charpente), soit stockés (pierres et gravats) pouvant servir pour le prochain projet.



Ce terrain représente une surface disponible et constructible à proximité du bourg. Maintenant, il reste à construire un nouveau projet «Le Coteau» pour qu'il permette d'accueillir de nouveaux habitants sur notre commune.

Parcours pédagogique «Mares»



Avec le soutien du Pays de La Châtre, du Département et d'Indre Nature, les mares de Courtiox, Tézé et la Mare au Diable ont été balisées avec un panneau pédagogique

sur le cycle d'une mare et l'évolution de son biotope. Vous pourrez ainsi lors de vos promenades vous intéresser à la faune et à la flore de celles-ci.

Devoir de mémoire

Cérémonie du 8 mai

A Mers-sur-Indre, comme chaque année une cérémonie a lieu au monument aux morts en présence des membres de l'association «Union des anciens combattants de Mers/Montipouret», du public et du Maire de Mers-sur-Indre, Jean-Marc LAFONT.

Après la remise d'une gerbe au monument aux morts avec les enfants, lecture est faite par le Maire du message du Ministre des Armées.

Chacun est ensuite convié à Montipouret pour la cérémonie religieuse, suivie de la cérémonie au monument aux morts. Un vin d'honneur a été offert à la salle des fêtes de Montipouret.



Cérémonie du 11 novembre



Le Maire, Jean Marc LAFONT en présence des enfants des écoles, des élus, des porte-drapeaux des représentants de l'UNC association patriotique de Mers-sur-Indre / Montipouret et de nombreux participants a honoré nos morts dans les différents conflits. Une cérémonie a été organisée au monument aux morts de Mers-sur-Indre. Une gerbe a été déposée par le Maire et les enfants suivie de la lecture du message du Ministre des Armées et des Anciens combattants.

La marseillaise a retenti après l'énoncé des noms des morts, le salut aux morts des porte-drapeaux et la minute de silence demandée par le Président de l'UNC.

CETTE ANNÉE UN DIPLÔME DE SOLDAT DE FRANCE A ÉTÉ REMIS À MICHEL LANGLOIS PAR L'UNC.



Le soldat de France est un homme ou une femme non combattant, mais engagé. Sa première mission est un devoir de mémoire, relais de la vérité. Il assure la relève et prend dès aujourd'hui des responsabilités dans les associations.

Cérémonie du 5 décembre



Le 5 décembre, la France rend un hommage solennel à ceux qui sont morts pour elle en Algérie, au Maroc et en Tunisie. Après le dépôt d'une gerbe au monument aux morts, M. Philippe HUGOTTE, Adjoint au Maire, a lu la lettre d'Alice RUFO, Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées et des Anciens Combattants.



La cérémonie s'est poursuivie au monument aux morts de Montipouret en présence des élèves de CE2, CM1 et CM2 et de leurs enseignants.



Cette année, le Bleuet de France célèbre 100 ans d'histoire, de mémoire et de solidarité. Depuis un siècle, cette fleur nationale rend hommage aux combattants tombés pour la France et soutient les blessés, les victimes de guerre et de terrorisme ainsi que leurs proches. Plus qu'un emblème, le Bleuet incarne un engagement vivant qui traverse les générations.

Festivité et culture

Les temps forts de la chorale de Mers-sur-Indre



Rétina au Poinçonnet

Le 16 Mars 2025, un concert de 3 chorales au profit de Rétina a été organisé par la chorale «L'Air de Rien» de Châteauroux dans l'église Saint-Pierre du Poinçonnet. Avec elle, la chorale «La Croche Coeur» de Mers sur Indre et la chorale «Si l'on chantait» de Luant, ont chanté pour le plus grand plaisir du public venu nombreux partager ce moment de musique et de solidarité.

Ce concert a été donné en présence d'André PRUVOT, Délégué Départemental de Rétina France, toujours fidèle lors de cet évènement.



Festivité et culture

Rétina à Mers-sur-Indre

A son tour, la chorale de Mers-sur-Indre a organisé le 23 mars 2025 un concert au profit de Rétina avec pour invités la chorale «Si l'on chantait» de Luant et la chorale «Va t'en chanter» de Vatan. Encore un beau moment de partage et de générosité.



Un stage de chant inédit



Un chemin vers la polyphonie !

Le stage de chant organisé le 6 avril 2025 à Mers-sur-Indre a été une vraie réussite avec de très nombreux participants.

Un grand moment de convivialité, de complicité musicale et de découverte en cultivant l'esprit de groupe.
Un grand merci à Aline et à ses complices Laurie et Iza.

Festivité et culture

Au chœur de Nohant



Le 6 juillet 2025, l'association «Les Amis de Nohant» a organisé un concert choral en l'église Saint-Anne de Nohant avec les chorales «La Croche Coeur» de Mers-sur-Indre et «A capella» de Neuvy-Saint-Sépulcre. Un évènement musical au service du patrimoine. En effet, les dons récoltés lors de ce concert serviront à la restauration des statues de l'église.



Repas concert de l'AMAC

L'AMAC a organisé le 18 mai 2025 un repas concert inédit composé d'un buffet froid qui a remporté un franc succès.

Une animation tout au long du repas a été assurée par les élèves et leurs professeurs.



Festivité et culture

Foire aux fleurs et aux plants



Malgré le temps maussade, toujours de nombreux exposants dans la salle des fêtes ainsi que rue George Sand visités par un public toujours fidèle, pour acquérir les fleurs et les plants proposés.

La majorité des exposants a annoncé revenir en 2026. Les concours de photographies et de dessins «Les oiseaux de nos jardins» n'ont pas eu le même succès cette année et ne seront donc pas renouvelés en 2026.

La commune remercie le groupe des bénévoles qui nous aide à décorer le village et le comité des fêtes qui assure la restauration, la buvette et la brocante.

La prochaine édition aura lieu le 10 mai 2026 et nous vous attendons nombreux.



Le Comité des Fêtes

Le Comité des fêtes vous a accueilli tout au long de l'année à ses différentes fêtes pour partager de bons moments conviviaux et animer le village.



• **Le 27 avril** s'est tenue «La Triomphante» sous un temps mitigé. Le comité des fêtes a confectionné pour l'occasion sa traditionnelle galette aux pommes de terre faite maison par les bénévoles. Il a été vendu plus de 3500 galettes en 2025. La fanfare de Saint-Genou a animé la brocante de la Rue George Sand. Une animation bal-trad a également été proposée dans la salle des fêtes.

• **Le 11 mai**, à l'occasion de la foire aux fleurs et aux plants de la municipalité, le comité des fêtes vous a proposé, au centre de la manifestation, une restauration bien appréciée.

• **Le 4 juillet**, pour bien débuter l'été, le comité vous a proposé une **soirée apéro-concert**, animé par Julien, très applaudi malgré le temps incertain.

Pour accompagner l'apéro (avec modération), le public a pu se régaler avec les planches confectionnées par le comité des fêtes.



Festivité et culture

- **Le 20 septembre**, huîtres, moules/frites, sardinade, marché nocturne, forains et concerts vous ont réunis en nombre lors de **la fête de la mer à Mers**. Pour sa 6ème édition, les éléments (marins) nous ont bien arrosés.



- **Le 22 novembre**, la **Carbonade Flamande** très appréciée en 2024 a dû, à regret, être annulée faute de participants.

Le mot du Président

«Bonjour à tous,

Pour ceux qui ne me connaissent pas, je suis Jessy Vasseur.

Avant toute chose, j'aimerais commencer par féliciter et remercier Ludovic Allaurent pour toutes ces années de travail qui ont permis au comité des fêtes d'offrir à Mers sur Indre et ses alentours de beaux événements, participant ainsi à la vie de cette communauté. Après deux années en tant que vice-trésorier, j'ai le plaisir d'avoir été désigné comme Président pour cette année.



Il me faudra certainement un peu de temps pour prendre mes marques, mais je ne doute pas de l'implication des membres et bénévoles pour m'accompagner dans les développements à venir.

Bien sûr, je me tiens à la disposition de tous ceux qui voudraient participer à la vie de leur village que ce soit pour leur bonne volonté, leurs idées, ou leurs bras.

L'objectif clair étant bien sûr, avant tout, de rapprocher les gens des environs afin de valoriser encore plus notre communauté, et de bâtir avec vous un pont transgénérationnel qui permettrait à toutes et à tous de s'épanouir, s'amuser et se détendre durant les festivités que nous donnerons..»

**Le Comité des Fêtes accueillera avec plaisir toute personne souhaitant en faire partie.
Vous pouvez contacter les membres par mail cdfmerssurindre36@gmail.com ou au 07.82.36.06.87**

Les donneurs de serenade

Concert du 19^{ème} festival d'Art lyrique en Berry



Le 30 Juillet 2025, le programme d'ouverture «Plaintes et soupirs» nous a ravi avec des airs de Purcell, Vivaldi, Bellini ou encore Verdi dans l'église de Mers-sur-Indre.

Le 5 Août 2025, l'ensemble des stagiaires nous a proposé un concert de cloture à l'église et nous a joué «Le mariage de Figaro» de Mozart à la salle des fêtes.

Un pot de l'amitié a été offert par la commune en fin de représentation.

Festivité et culture

Spectacle contre-courant



CONTRE-COURANT, un spectacle de cirque en nature est venu déambuler à la Mare au diable le 17 juillet 2025 dans le cadre de la tournée en vélo sur les bords de l'Indre.

Un public nombreux a pu suivre la troupe pour contempler : jonglage, équilibre sur échelle, acrobatie au sol ou dans les arbres et aller à la rencontre de l'eau !



Trail «Les Foulées de la Vallée Noire»

Retour sur la 14 ème édition du trail des foulées de la vallée noire qui s'est déroulé le dimanche 14 septembre. Au menu, 3 courses, 1 canicross et 2 randonnées pour un total d'un peu moins de 300 participants.

Malgré une météo capricieuse, une fois de plus, les habitués étaient au rendez-vous pour arpenter les chemins de notre commune.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles ainsi que les sponsors qui sont toujours fidèles d'année en année. Un grand merci également à la municipalité et ses employés qui entretiennent les chemins et nous permettent d'organiser notre course dans les meilleures conditions.

Rendez-vous le dimanche 13 septembre 2026 pour la 15ème édition.



Le mARTché de Noël

Un joyeux week end en ce début décembre. Les artistes étaient au rendez-vous du mARTché de Noël avec un enthousiasme qui s'exprimait dans la diversité des stands. La créativité artistique interroge le public et le séduit, à en constater le nombre de personnes qui cherchent à discuter avec les artistes. Pour les passants curieux ou acquéreurs d'oeuvres d'art, ces deux journées ont montré que le mARTché persistait à être, à Mers-sur-Indre, une fenêtre sur l'art à multiples facettes.





Bien vivre ensemble

Rappel de quelques règles faciles à retenir

Le bruit de voisinage

En journée, les travaux de bricolage et de jardinage (tondeuse, tronçonneuse, perceuse...) et l'utilisation d'appareil bruyants sont autorisés :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et 14h30 à 19h30

Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Le tapage nocturne concerne « les bruits ou tapages injurieux ou nocturnes troublant la tranquillité d'autrui ».

Il s'agit des bruits audibles de la voie publique mais aussi de tous les bruits audibles d'une habitation à une autre.

Ces bruits sont punis d'une contravention de 3^e classe.

Les plages horaires concernées sont de 22h à 7h du matin.

Pour plus de précisions, se référer à l'arrêté préfectoral n° 36-2024-06-24-00008 du 24 Juin 2024

Nouveaux services à Mers-sur-Indre

PAIEMENT DE PROXIMITÉ

**Nouveau service
« paiement de proximité »**

**Pour payer en espèces*, rendez-vous chez
votre buraliste agréé
affichant ce logo**

* en espèces dans la limite de 300€ ou par carte bancaire

Vous pouvez payer vos amendes, vos impôts, vos factures de service public au "Petit Bar de la Mairie".

PAIEMENT CARTE TITRE-RESTAURANT

**A L'EPICERIE DE MIMI
VOS CARTES
TITRE-RESTAURANT
SONT ACCEPTÉES**

**VOUS POUVEZ DESORMAIS
RÉGLER VOS ACHATS
AVEC VOS CARTES**

Edenred

Swile

plus

VENIR PROCHIÈRE DE VOS PRODUITS PRÉ-EMBALLEZ EN TOUTE SIMPLICITÉ !
VALABLE TOUTES LES JOURS DE LA SEMAINE
SAUF LES JOURS SÉNAT ET DIMANCHE
POUR UN MONTANT MAXIMUM
DE 25 € PAR JOUR

Vous pouvez payer vos achats à l'Epicerie de Mimi avec ces cartes.

Le repas des séniors

Le repas des aînés est un événement incontournable. Il constitue un véritable temps fort dans l'année, permettant de rassembler les seniors autour d'un moment festif et chaleureux.

Le repas des aînés permet à la commune de manifester sa reconnaissance envers ses habitants les plus âgés. Cet événement est une occasion d'inclure les aînés dans la vie sociale du village mais aussi une marque de respect, un hommage à leurs parcours et à leur engagement. D'autant que plusieurs d'entre eux ont participé à l'essor de la commune et ont été des acteurs de sa vie économique, culturelle et sociale.

Pour les aînés, c'est une opportunité de se retrouver et de partager un moment de détente avec des personnes de leur génération. Pour beaucoup, c'est aussi une occasion de se réunir en dehors de leur cercle habituel, de rencontrer d'autres habitants de la commune, de renouer des liens et de tisser de nouvelles amitiés.

Pour les élus, c'est une occasion de rencontrer et d'échanger directement avec les seniors de la commune, dans un cadre détendu et festif.

Comme chaque année, le traditionnel repas a été organisé avec enthousiasme par l'équipe du comité social et municipale pour les seniors de 70 ans et plus. Cette fois ce sont 63 repas qui ont été servis dans une salle des fêtes entièrement rénovée pour la première fois depuis sa création en 1992. La veille, le comité social et les élus avaient préparé la salle et pris le temps de bien décorer les tables pour accueillir nos seniors.

Pour cette nouvelle édition, c'est le service traiteur de la Boucherie Guillemin située à Châteaumeillant qui a été choisi par le comité social. Nos aînés ont ainsi pu se régaler autour d'un feuilleté au saumon sauce à l'oseille, d'une cuisse de canette sauce au poivre vert sans oublier le dia-blotin préparé par notre boulangerie Pâtisserie «Au Petit Pain Triomphant» et les boissons fournies par «l'épicerie de Mimi». Enfin la chanteuse du groupe Sundy a égayé l'après-midi en interprétant des standards de la variété française qui ont encouragé de nombreux convives à utiliser la nouvelle piste de danse.



Les colis des séniors



Cette année encore, le comité social s'est, dans la bonne humeur, appliqué à la confection des colis des seniors, lesquels avaient pu choisir entre recevoir un colis élu participant au repas organisé le 9 novembre. Comme à l'accoutumée, l'équipe a privilégié les commerçants locaux auxquels nous avons donc acheté confitures, terrines de canard, vins, croquets du Berry, mini choux (épicerie de Mimi), chocolats (boulangerie au petit pain triomphant) et des bons d'achat à dépenser au petit bar de la mairie. Nous espérons que ces petits présents vous feront plaisir et vous régaleront.

Pour les membres du comité, la distribution à leurs destinataires est un moment privilégié, propice au dialogue et au partage, qui est l'essence de sa motivation.

Vie sociale

Atelier «Prévention Routière»



Le Comité Social a proposé le 26 novembre 2025 un atelier «Prévention routière» et de nombreux séniors ont répondu présents.

Après une revue des nouveaux panneaux de signalisation, des cas de conduite à tenir dans certaines situations , des échanges d'expériences et des questions diverses, un «Quiz» a permis de tester leurs connaissances du Code de la route dans une ambiance ludique et détendue.

Bravo ! les résultats obtenus ont été très satisfaisants.

Concours des Maisons Fleuries



Christelle BOUCHEREAU
Sandrine CHANCLOU
Josette ESTEVENON
Françoise FRILON
Nicole PETIT

Toutes nos félicitations aux heureuses gagnantes

Atelier «Equilibre»



A l'initiative du Comité social, un atelier «Equilibre» de 12 séances a été mis en place en Septembre. Ces séances visent à améliorer la stabilité et réduire les risques de chutes avec des exercices adaptés et sécurisés.

Un groupe de 12 participants pratique ces exercices avec Laëtitia avec sérieux mais toujours dans la joie et la bonne humeur.

Atelier «Décoration de Noël»

Magiciens de Noël !

À l'approche des fêtes de fin d'année, les rues de notre village se transforment, arborant des décorations de Noël originales. Mais derrière ces décorations se cache un groupe de bénévoles passionnés qui, chaque année, se consacrent à cette tâche avec un dévouement sans faille.

Répondant toujours présents, ils incarnent l'esprit de Noël à travers leurs efforts et leur créativité.



Un grand merci à toute l'équipe !

Agenda 2026

23 JANVIER	Voeux de la Municipalité
25 JANVIER	Fête Saint Vincent / Saint Blaise
12 AVRIL	La Triomphante
10 MAI	La Foire aux fleurs et aux plants
07 JUIN	Repas Concert AMAC
03 JUILLET	Apéro Concert
13 SEPTEMBRE	Trail des Foulées de la Vallée noire
19 SEPTEMBRE	Fête de la Mer
21 NOVEMBRE	Soirée animée

Etat civil

Bienvenue à

Nino WEISS né le 04/02/2025
38, Route de Courtioux - Mers-sur-Indre



Solenne PETIAU née le 17/02/2025
Route de Fourche - Mers-sur-Indre

Lou PELLIER née le 13/03/2025
2F, Route de Courtioux - Mers-sur-Indre

Sofia SIMON née le 15/03/2025
41, Rue du Tivoli - Mers-sur-Indre

Emilio RUIZ, né le 13/06/2025
10, Allée François le Champi - Mers-sur-Indre

Leeloo GILLARD née le 16/06/2025
3 bis, Allée de Fondeville - Mers-sur-Indre

Marius CHAMPIGNEUX né le 03/07/2025
15, Route du Ris - Mers-sur-Indre

Aerith SMAGGHE née le 08/07/2025
43, Rue du Tivoli – Mers-sur-Indre

Ils nous ont quittés

Yvette PINAUD, née DELOUP
le 19/01/2025



Bernard ALBERT
le 07/03/2025

Jacqueline GILLET, née LAMY
le 09/03/2025

Françoise BERGER
le 21/09/2025

Ils se sont dit oui

Justine LEPRINCE
et Hugo AUVINET
mariés le 26/07/2025



Magalie GILQUIN
et Anthony GUILLOT
mariés le 09/08/2025

Infos pratiques

Mairie : Tél 02 54 31 06 52

Email : contact@mers-sur-indre.fr

Horaires d'ouverture

Lundi de 14h à 17h / Mardi de 9h à 12h

Mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h

Jeudi, vendredi et samedi : de 9h à 12h

Agence postale : ouverte du mardi au samedi
de 9h15 à 12h

Médiathèque Les 5 Vallées

Ouverte à tous hors vacances :

Lundi : 9h30 à 11h30

Mercredi : 9h30 à 11h30 et 16h à 18h

Vendredi : 17h45 à 19h30

Samedi : 10h à 12h

Médiathèque Les 5 Vallées

Ouverte à tous pendant les vacances :

Lundi : 9h30 à 11h30

Mercredi : 16h à 18h

Vendredi : 16h30 à 18h30

Téléphones utiles :

Service des eaux La Courade 02 54 30 29 03

Cabinet d'infirmiers du BOISCHAUT :
02 54 31 01 00

Cabinet médical de Neuvy-St-Sépulchre :
02 54 30 84 32

Taxi 07 71 28 58 58
06 86 88 66 68

Services maintien à domicile

Familles rurales de Neuvy 02 54 30 82 17
ADMR La Châtre 02 54 48 20 95

La déchetterie – Neuvy-St-Sépulchre :
02 54 30 95 70

Transport solidaire : Tél 06 78 27 23 10
ou transport-solidaire36famillesrurales.org



NOUS VOUS RAPPELONS QUE LES SACS
POUBELLES JAUNES SONT À RETIRER
À LA MAIRIE AUX HEURES D'OUVERTURE

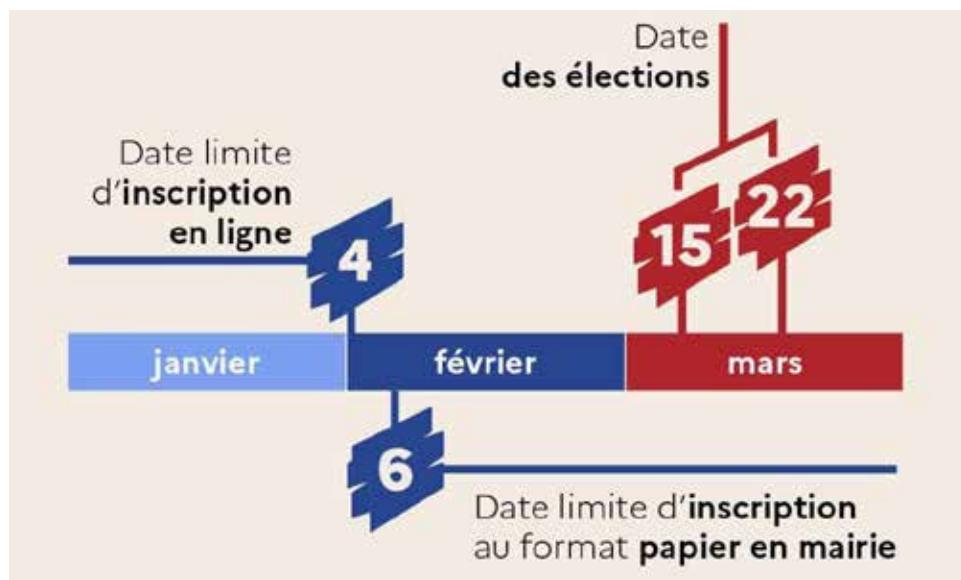
Vie sociale



Les 15 et 22 mars prochains, les citoyens seront invités à élire pour 6 ans, leurs conseillers municipaux.
Pour pouvoir voter, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales.

Cette inscription peut être réalisée :

- ▶ en ligne (avant le 4 février 2026) sur le site internet www.service-public.fr;
- ▶ à la mairie (avant le 6 février 2026), muni de votre carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité, ainsi qu'un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois (*attestation d'hébergement, d'assurance habitation, facture d'eau, d'électricité, de gaz, de téléphone fixe, d'ordures ménagères, quittance de loyer non manuscrite, bulletin de salaire, ou titre de pension*).



⚠️ Passé le 6 février 2026, vous pourrez toujours vous inscrire sur les listes électorales,
mais vous ne pourrez pas voter pour ce scrutin (sauf dérogation) !

- ▶ Si vous êtes de nationalité française et avez fait votre recensement citoyen à 16 ans, vous êtes inscrit automatiquement sur la liste électorale à 18 ans.

Seuls les jeunes majeurs âgés de 18 ans avant le 15 mars 2026 pourront voter pour ce scrutin.

Le jour J, je ne peux pas me déplacer pour voter, comment faire ?

Vous pourrez charger un électeur de voter à votre place dans votre bureau de vote. Pour cela, vous devrez faire une procuration de vote.

Cette procuration peut s'établir en vous rendant en personne dans un commissariat de Police, une gendarmerie ou le Tribunal judiciaire de votre lieu de travail ou de résidence. Vous devrez être muni de votre carte nationale d'identité ou passeport, votre numéro national d'électeur et celui de l'électeur chargé de voter à votre place.

Vous pourrez également établir votre procuration en ligne sur le site internet www.maprocuration.gouv.fr. Néanmoins si vous ne possédez pas une identité numérique, vous devrez tout de même vous présenter en personne dans un commissariat de Police ou une gendarmerie pour confirmer votre identité.

Réforme du scrutin pour les communes de moins de 1 000 habitants

En application de la loi du 21 mai 2025, le mode de scrutin dans les Communes de moins de 1 000 habitants est aligné sur celui des communes de 1 000 habitants et plus.

Aussi, les élections municipales de 2026 auront désormais lieu selon un mode de scrutin de liste paritaire et non plus au scrutin plurinominal majoritaire, avec panachage.

Par conséquent le panachage ne sera plus autorisé, vous ne pourrez plus rayer ou ajouter des noms, ni modifier l'ordre de présentation des candidats lors du vote.

Lors du dépouillement, si un bulletin présente des rayures, ajouts ou modification de l'ordre, il sera considéré comme nul.

Restez connectés



MERS-SUR-INDRE EST DE RETOUR SUR LE NET

Rendez-vous sur le site de la commune

<https://www.mers-sur-indre-village.fr>

Vous y trouverez différentes rubriques vous permettant d'accéder aux multiples services et informations sur votre commune

Bonne visite !!!



Retrouvez nous sur
APP' CAMPAGNOL

Alertes, Actualités & Évènements



- 1** Téléchargez l'application « Campagnol » sur Apple Store ou Google Play
- 2** Sélectionnez votre département et votre commune
- 3** Consultez les actualités et l'agenda et recevez une notification à chaque publication
- 4** Suivez d'autres structures (association, école...) à tout moment, à partir du menu « Favoris »

GRATUIT

Aucune donnée collectée
Sans inscription, ni géolocalisation



campagnol.fr |



Comité de rédaction :

Jean-Marc LAFONT - Maryse CLAIRON - Hélène BEHRA - Stéphane RENAULT
Aurélie ROTY-LEPERS - Valérie SWIRBLESKA - Philippe HUGOTTE

Imprimerie Matarese : 02 54 34 03 67